

MASTER 2

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Parcours Stratégie et développement des RH

Droit du travail - relations individuelles : 28 H

Objectifs

- Prendre conscience de la spécificité du droit du travail.
- Repérer les différents types de contrat de travail et clauses du contrat de travail
- Identifier les marges de manœuvre de l'entreprise en matière disciplinaire et sa responsabilité en matière d'hygiène et de sécurité
- Connaître les différentes causes de suspension du contrat de travail, de modification et de rupture du contrat de travail

Compétences à acquérir

Appréhender l'analyse des risques associés aux relations individuelles du droit du travail et élaborer un conseil structuré

Programme

- Les sources du droit : les différentes sources – l'ordre public social – les contrôles
- Des préalables à la formation du contrat de travail (les formalités à l'embauche et la promesse unilatérale de contrat)
- Les différents contrats de travail (CDI, CDD temps plein, temps partiel, le contrat d'apprentissage) et les clauses du contrat de travail
- Le pouvoir disciplinaire de l'employeur
- La santé du salarié (obligation de sécurité de résultat, la prévention des risques et le harcèlement moral)
- La suspension du contrat de travail : la maladie
- La modification du contrat de travail
- Les différents modes de rupture du contrat de travail (licenciement, démission, rupture conventionnelle etc...)

Bibliographie

Code du travail

Droit du travail d'Antoine MAZEAUD (Dalloz), Droit du travail de Corinne PIZZIO-DELAPORTE (Vuibert Droit, Droit du travail de LANGE et ROULET (ELLIPSE).

Francis LEFEBVRE, Editions législatives

Pré-requis :

Cours de base de droit